

DOC. DE LA SESSION No 174

En Angleterre, pendant une période d'un peu plus d'un siècle, des interrègnes ministériels variant de un à vingt-sept jours ont eu lieu pendant que la Chambre était en session. Je citerai les cas suivants :

1. Le ministère Shelburne démissionna le 24 février 1783 et, le 2 avril suivant, le duc de Portland entreprit la formation d'un nouveau ministère—interrègne ministériel de trente-sept jours, pendant que la Chambre était en session.

2. Le ministère Portland fut révoqué le 18 décembre 1783, la Chambre étant en session, et, le jour suivant, M. Pitt entreprit la formation d'un nouveau ministère.

3. Le ministère Perceval a pris fin par l'assassinat de M. Perceval, le premier ministre, le 11 mai 1812; et ce ne fut que le 8 juin suivant que le comte de Liverpool entreprit la formation d'un autre ministère—interrègne ministériel de 28 jours pendant que la Chambre était en session.

4. Le ministère Russell démissionna le 26 juin 1866, et ce ne fut que le 6 juillet suivant que le comte de Derby entreprit la formation d'un nouveau cabinet-interrègne ministériel de dix jours pendant que la Chambre était en session.

Mais, dans le cas actuel, il y a eu un interrègne ministériel d'un jour seulement pendant que la Chambre était en session; le cabinet Semlin fut révoqué le 26 février dernier et, le lendemain, M. Martin et ses collègues, M. Yates et M. Curtis, furent assermentés comme membres du conseil exécutif et prirent la direction de leurs ministères respectifs. Et ce nombre suffisait alors pour administrer les affaires du gouvernement.

(b) Parce que les motifs de la révocation du ci-devant ministère n'ont pas été fournis à la Chambre.

Il me semble que l'ex-premier ministre, M. Semlin, était celui à qui il appartenait d'informer la Chambre des raisons de sa révocation; et, en autant que cela était nécessaire de ma part, je l'ai autorisé expressément par la lettre même de révocation de la déposer devant la Chambre pour son information. Il n'y avait pas, à ma connaissance, d'autres moyens de communication, M. Martin n'ayant pas encore assumé la charge de premier ministre.

(c) Parce qu'on a laissé s'écouler trop de temps avant de compléter le personnel du nouveau cabinet.

En Canada, au cours des dernières trente années, les périodes suivantes se sont écoulées avant que le personnel des divers cabinets ait été complété :

1. L'honorable Alexander Mackenzie fut nommé premier ministre le 7 novembre 1873; mais son cabinet n'a pas eu de président du conseil jusqu'au 20 janvier suivant, lorsque l'honorable L. S. Huntingdon fut appelé à la présidence. De sorte que le personnel du cabinet ne fut complété que soixante et quatorze jours après l'entrée en fonction du premier ministre.

2. Le très honorable sir John-A. Macdonald prit les fonctions de premier ministre le 17 octobre 1878 et sept de ses collègues furent assermentés le même jour. Deux jours plus tard, cinq autres ministres furent assermentés, et neuf jours après, (le 26 octobre) le ministre du Revenu de l'Intérieur, l'honorable L. G. Baby, fut assermenté. Le receveur général, l'honorable sir Alexander Campbell, fut assermenté trent-deux jours plus tard (8 novembre). De sorte que le personnel de ce cabinet ne fut complété qu'après une période de trente-deux jours écoulés depuis l'entrée en fonction du premier ministre.

3. Le conseiller en chef actuel de Votre Excellence, le très honorable sir Wilfrid Laurier, entra en fonction le 9 juillet 1896 et la majorité de ses collègues furent assermentés quatre jours plus tard; mais le ministre de l'Intérieur, l'honorable Clifford Sifton, ne fut assermenté que le 17 novembre suivant. De sorte que le personnel du ministère actuel de Votre Excellence ne fut complété que cent vingt-sept jours après l'entrée en fonction du premier ministre.

M'appuyant sur ces précédents indiscutables, je sou mets à Votre Excellence qu'il n'y a pas eu de délai indu ou inconstitutionnel dans le complètement du personnel de